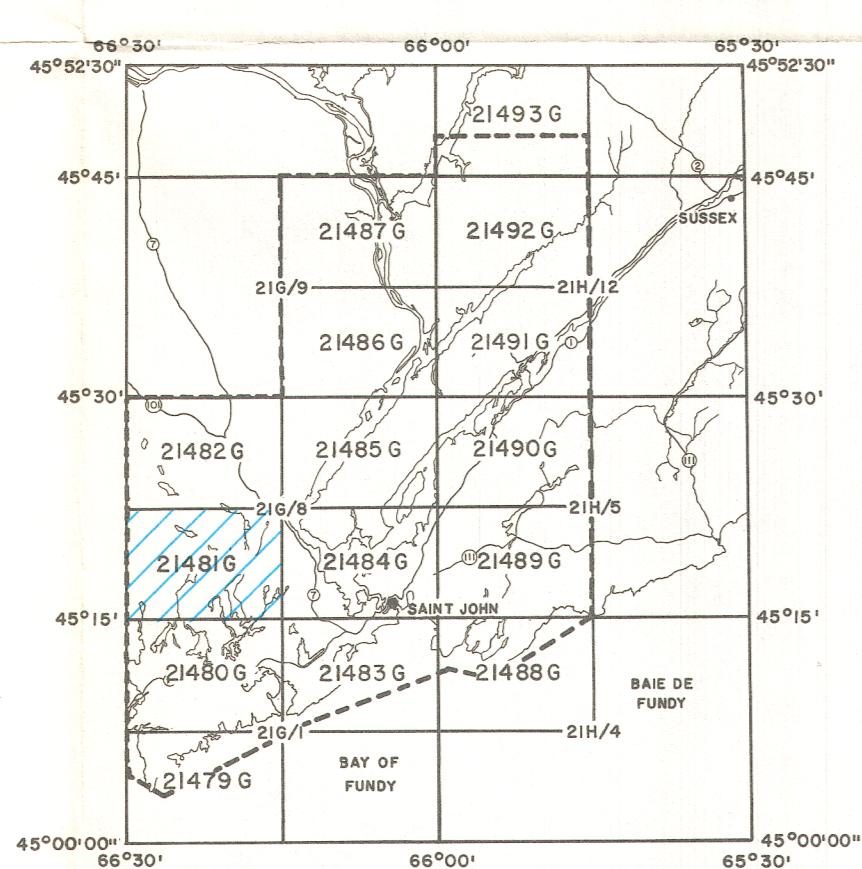
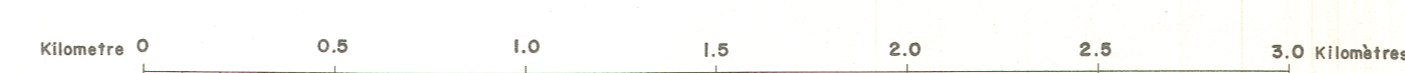


AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP  
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP 21481G CARTE  
21G/8c,d  
NEW BRUNSWICK  
NOUVEAU-BRUNSWICK  
SCALE 1:20 000 ÉCHELLE 1/20 000



**SOMAGNETIC LINES (absolute total field)**  
**LIGNES ISOMAGNÉTIQUES**  
(valeur absolue du champ total)

250 gamma .....  
50 gamma .....  
10 gamma .....  
2 gamma .....  
Magnetic depression .....  
Direction magnetic .....  
Flight lines .....  
Lignes de vol .....  
Altitude of flight .....  
Altitude of flight .....  
1 gamma = 10<sup>-4</sup> Tesla or 3 units G  
1 gamma = 10<sup>-7</sup> Tesla or units G

This map was compiled from data obtained as a result of an aeromagnetic gradiometer survey carried out by Kenting Earth Sciences International Ltd. using a Piper Navajo aircraft (registration C-FHRY). Two 0.005 gamma resolution self-orienting cesium vapour magnetometers are mounted in the tail boom of the survey aircraft and are vertically separated by 1.83 metres. The survey operations were carried out during October and November, 1987, at a flight altitude of 150m mean terrain clearance. The average flight line spacing was 300m. Control lines were flown at an average spacing of 5km. Doppler navigation data tied to film fiducials recovered from a vertically mounted 35mm camera established the flight path of the survey aircraft.

After editing the survey data, the intersections of traverses and control lines are established and the differences in their magnetic values are computer analysed and manually checked to obtain the level network. Then the corrected total field values from the upper magnetometer were interpolated on a 50m grid and contoured. All the data processing was done by Geotrex Ltd. Final plotting was done by Kenting Earth Sciences International Ltd. No regional correction was made for the earth's magnetic field. The base used for this map was obtained from a 1:50 000 topographical map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

Copies of this map may be obtained either from the New Brunswick Department of Natural Resources, Geological Survey Branch, Mineral Resources Division, P.O. 6000, Fredericton, N.B., E3B 5H1, and from P.O. 50, Bathurst, N.B., E2A 3Z1 or the Geological Survey of Canada, 601 Booth St., Ottawa, Ontario, K1A 0E8.

The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été compilée d'après les données enregistrées durant un levé aéro-magnétique au gradiomètre, réalisé par la Kenting Earth Sciences International Ltd. au moyen d'un aéronef du type Piper Navajo, immatriculé C-FHRY. Deux magnétomètres à vapeur de césium, d'une résolution de 0.005 gamma, à orientation automatique et séparés verticalement d'une distance de 1,83 m, sont montés dans le train arrière de l'appareil de l'aéronef utilisé. Les travaux de levé ont été réalisés de fin octobre et novembre, 1987, à une altitude de 150 m hauteur moyenne de vol au-dessus du sol. L'espacement moyen des lignes de vol était de 300 m tandis que les lignes de contrôle ont été volées avec un espacement moyen de 5 km. Les trajectoires de vol de l'aéronef utilisé ont été établies à l'aide de données de navigation par effet Doppler contrôlées par le recouvrement des repères sur film provenant d'une caméra de 35 mm montée verticalement.

Une fois les données du levé vérifiées, les coordonnées des intersections des lignes de vol des traverses et des lignes de contrôle ont été établies, les différences de leurs valeurs magnétiques ont été analysées par ordinateur et vérifiées manuellement afin d'obtenir le réseau de nivellement. Ensuite les valeurs corrigées du champ total de magnétomètre supérieur ont été interpolées sur une grille dont la courbe mesure 50 m de côté et ensuite des courbes magnétiques ont été produites. Le traitement des données a été réalisé par Geotrex Ltd. Le tracé final des courbes a été réalisé par Kenting Earth Sciences International Ltd. Aucune correction régionale n'a été effectuée relativement au champ magnétique terrestre. La base de cette carte a été reproduite à partir d'une carte topographique 1:50 000 publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à Ottawa.

Des exemplaires de cette carte sont disponibles au ministère des Richesses naturelles, Direction des levés géologiques, Division des Ressources minières, c.p. 6000, Fredericton, N.B., E3B 5H1 et à l'endroit suivant, c.p. 50, Bathurst, N.B., E2A 3Z1 ou à la Commission géologique du Canada, 601 rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0E8.

Les données de levé utilisées pour établir la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du recouvrement et de reproduction des données.